



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



JAN 11 1983

Distr.
GENERALE

S/15554
10 janvier 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

A la 70ème séance plénière de sa trente-septième session, le 16 novembre 1982, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/18 intitulée "Agression armée israéliennes contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales" 1/. Au paragraphe 6 de cette résolution, l'Assemblée générale

"Prie le Conseil de sécurité d'examiner les mesures nécessaires pour dissuader Israël de renouveler une telle attaque contre des installations nucléaires".

Notes

1/ Non reproduite dans le présent document; pour le texte intégral, voir document A/RES/37/18.
